

0261030D
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE REVESZ LONG
QUARTIER MAZOREL
26400 CREST
Tel : 0475252472

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 9

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/09/2021

Réuni le : 27/09/2021

Sous la présidence de : Stephane Gerland

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2021

Numéro de la DBM : 3

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

autorise la DBM n°3 présentée pour vote : Prélèvement sur fonds de roulement (FDR).

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 2

Blancs : 0

Nuls : 0